

AVIS PUBLIC

Projet d'intégrer le chemin du Barrage (St-Joseph-de-Coleraine) au réseau des écoles de la Ville de Thetford Mines

Avis public est donné que le conseil des commissaires, à sa séance ordinaire du 23 février 2016, a adopté un document d'intention avec comme objectif :

- D'intégrer le chemin du Barrage, situé entre la route 267 (chemin de l'Aéroport) et la route des Pères de la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine, au réseau des écoles de la Ville de Thetford Mines, soit à la Polyvalente de Thetford Mines et à l'école de l'Étincelle;

Le calendrier de consultation publique est le suivant :

Date de la séance publique d'information	Date limite pour la production d'un avis écrit	Date limite pour demander de participer à l'audience publique	Date de l'audience publique
16 mars 2016	29 mars 2016	29 mars 2016	5 avril 2016

La séance publique d'information ainsi que l'audience publique auront lieu à la bibliothèque de la Polyvalente de Disraeli située au 950, rue St-Gérard, Disraeli (Québec) G0N 1E0, à 19 h.

L'information pertinente pour ce projet est disponible dans les écoles Ste-Luce et l'Étincelle et les polyvalentes de Disraeli et Thetford Mines, ainsi qu'au centre administratif de la Commission scolaire des Appalaches au 650, rue Lapierre, Thetford Mines, au bureau du secrétaire général au local C-138, entre 9 h et 11 h 30 et 13 h et 15 h.

L'information et les documents sont accessibles sur le site Internet de la Commission scolaire des Appalaches au www.csappalaches.qc.ca. Toute personne, organisme ou groupe peut déposer un avis et demander d'être entendu ou non.

Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, qu'il ait été présenté en audience publique ou non. Les personnes, organismes ou groupes que le conseil des commissaires décidera d'entendre en audience publique sont avisés par écrit au moins trois (3) jours avant la date de l'audience.

Toute personne, organisme ou groupe qui souhaite donner son avis sur le sujet faisant l'objet de cette consultation doit transmettre à la date prévue dans le calendrier de consultation, son avis écrit ou un document contenant les éléments essentiels qu'il entend présenter.

Donné à Thetford Mines, ce 24^e jour de février 2016.

Marc Soucie
Secrétaire général